

  
REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU  
MINISTÉRIO DO COMERCIO E INDÚSTRIA  
*Direcção Geral da Propriedade Industrial/SNL*

Réf. 55 /MCI/GDGPI/SNL/09

A

Direction Générale de l'OMPI  
34, Chemin des Colombettes,  
1211 GENEVE 20 (SUISSE)  
Fax : 41 22 733 54 28  
Tel. : 41 22 33 89 111

Bissau, 27.05.09

**Objet:** Observations des objectifs  
Stratégiques

Madame/Monsieur,

La Direction de la Propriété Industrielle de la Guinée-Bissau vous présente ses meilleurs compliments et, a l'honneur et le plaisir de vous faire parvenir ci-joint le questionnaire dûment rempli destiné a la préparation du programme et budget d'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), priorisée par notre Gouvernement dans le cadre de la préparation du prochain projet de programme et budget de l'exercice biennal 2010-2011 de l'Organisation.

En vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame/Monsieur, à l'expression de ma haute considération.

Le Directeur

SANCA Carlos



## II. OBSERVATIONS

Prière d'indiquer, dans la colonne de droite, les observations de votre gouvernement sur les questions et priorités stratégiques que vous souhaiteriez voir traitées dans le cadre de la préparation du prochain projet de programme et budget de l'Organisation.

Objectifs stratégiques	Observations
I. Évolution équilibrée du cadre normatif international de la propriété intellectuelle	
II. Fourniture de services mondiaux de propriété intellectuelle de premier ordre	
III. Favoriser l'utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement	<p>LE GOUVERNEMENT DE LA GUINÉE-BISSAU SOUHAITE QUE L'UTILISATION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOIT PRIORISÉE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DU PROGRAMME ET BUDGET DE L'OMPI POUR 2010-2011.</p>
IV. Coordination et développement de l'infrastructure mondiale en matière de propriété intellectuelle	<p>NOTRE GOUVERNEMENT ESTIME QUE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE IV DOIT ÊTRE TRAITÉ AU PROCHAIN PROJET DE PROGRAMME ET BUDGET DE L'OMPI 2010-2011.</p>
V. Source de références mondiale pour l'information et l'analyse en matière de propriété intellectuelle	

Objectifs stratégiques	Observations
VI. Coopération internationale pour le respect de la propriété intellectuelle	LE GOUVERNEMENT DE LA GUINEE-BISSAU SOUHAITE QUE L'OBJECTIF VI SOIT BIEN SUR, TRAITÉ DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DU PROCHAIN PROJET DE PROGRAMME ET BUDGET DE L'OMPI.
VII. Propriété intellectuelle et enjeux mondiaux	NOUS SOUHAITERONS AUSSI QUE L'OBJECTIF VII - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET ENJEUX MONDIAUX SOIENT AUSSI TRAITÉS DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DU PROCHAIN PROJET DE PROGRAMME ET BUDGET DE L'OMPI
VIII. Interface de communication dynamique entre l'OMPI, ses États membres et l'ensemble des parties prenantes	
IX. Structure d'appui administratif et financier efficace afin de permettre à l'OMPI d'exécuter ses programmes	